

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 novembre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 novembre 2020

2020 DLH 164 Subvention (15.000 euros) à l'association Fédération du Logement de Paris (11è).

M. Ian BROSSAT, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 novembre 2020 par lequel la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association Fédération du Logement de Paris (11è) ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT, au nom de la 5e Commission ;

Délibère:

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Fédération du Logement de Paris (11è).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur la subvention aux associations d'information des locataires des dépenses de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2020.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO